

VUE D'ENSEMBLE DU BAC. EN ENSEIGNEMENT DES ARTS POUR LES ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design
École d'art

Les informations contenues dans ce graphique ne peuvent constituer une obligation d'offre de cours. Cette information ne sert que d'exemple. Le programme peut changer sans préavis. Ce graphique ne peut servir à revendiquer la présence d'un cours dans l'horaire officiel.

Légende

cr. Nombre de crédit par cours ↑↓ Inversion possible ● Passation du TECFÉE (si le ou les cours de français sont réussis)

ANNÉE	SESSION	COURS	CRÉDITS
1	A1	Atelier I Méthode: image Méthode: object ARV-1401 ARV-1402 6 cr. OU Atelier II Méthode: temps Méthode: action/ contexte ARV-1411 ARV-1412 6 cr. ↓↑ Stage I en enseignement des arts ARV-1565 2 cr. Programmes et démarches pédagogiques DID-1900 3 cr. Animation et gestion de classe DID-2900 3 cr. Français écrit pour la formation à l'enseignement I FRN-1902 3 cr.	17
	H1	Atelier I Méthode: image Méthode: object ARV-1401 ARV-1402 6 cr. OU Atelier II Méthode: temps Méthode: action/ contexte ARV-1411 ARV-1412 6 cr. La création artistique : fondements et processus ARV-1012 3 cr. Gestes, tech. et langage plastique DID-2903 3 cr. Français écrit pour la formation à l'enseignement II ou III 3 cr.	15
	E1	Français écrit pour la formation à l'enseignement II ou III 3 cr.	3
2	A2	Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Cours théorique ARV ou HAR au choix 3 cr. Atelier pédagogique: gestes, technique et langage plastique ARV-2501 3 cr. Apprentissage et cognition PPG-1902 3 cr. L'enfance et l'adolescence PPG-1906 3 cr.	15
	H2	Stage II en enseignement des arts ARV-2567 3 cr. Cours théorique ARV ou HAR au choix 3 cr. Aspect sociaux de l'éducation ADS-1910 2 cr. Critique et histoire de l'art didactique DID-2902 3 cr. Adaptation à la diversité des élèves en arts DID-2905 3 cr.	14
	E2	Réalités des Premiers Peuples en éducation ADS-1911 3 cr.	3
3	A3	Stage III en enseignement des arts ARV-3565 5 cr. Évaluation en arts plastiques DID-2904 3 cr. Didactique des arts numériques et du langage multimédia ARV-2500 3 cr. Atelier jeu dramatique ARD-1000 3 cr.	14
	H3	Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Éducation art. théorie et recherche ARV-3050 3 cr. Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Cours théorique ARV ou HAR au choix 3 cr.	15
	E3	Aspect sociaux de l'éducation (à distance) ADS-1000 3 cr.	3
4	A4	Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Cours d'atelier ARV au choix 3 cr. Art dramatique et autres arts ARD-3050 3 cr. Cours de langue 3 cr.	15
	H4	Stage IV en enseignement des arts ARV-3566 12 cr. Portfolio professionnel: synthèse ARV-3052 3 cr.	15

Catégories des cours offerts

Ateliers Cours théorique Cours BEA Stages Cours de langues

120
TOTAL

Il est obligatoire pour un étudiant au baccalauréat en enseignement des arts plastiques de compléter un total de 21 crédits en suivant les cours à option, listés ci-dessous. Ces derniers permettent à l'étudiant de se spécialiser à l'intérieur même de la discipline.

Règle 1 - Réussir 3 à 15 crédits parmi :

	Modélisation et animation 3D ANI-1702
	Cinéma d'animation et création ANI-1703
	Dessin et création ARV-1009
	Le livre d'artiste (6 crédits) ARV-1013
	Techniques des peintures ARV-1102
	Techniques de moulage et création ARV-1103
	Gravure ARV-1104
	Lithographie ARV-1105
	Sérigraphie ARV-1108
	Le photographique : outils, concepts et méthodes ARV-1113
	Vidéo : exploration ARV-1116
	Techniques de fabrication : bois et métal ARV-1201

Règle 2 - Réussir 6 à 18 crédits parmi :

	Atelier : appréciation et d'évaluation en art dramatique ARD-2000		Art et espaces communs ARV-2135
	Atelier : animation et gestion de classe en art dramatique ARD-2010		Peinture : picturalité, matière et support ARV-2137
	Production dramatiques et théâtrales ARD-3001		Les pratiques dans les espaces d'exposition ARV-2139
	Sujet spécial en art ARV-3107		Atelier III – Exploration I (6 crédits) ARV-2400
	Laboratoire de création ARV-2004		Art dramatique : didactique DID-2901
	Art et communauté ARV-2005		L'objet abstrait ARV-3104
	Dessin et exploration ARV-2117		Vidéo et interdisciplinarité ARV-3107
	Pratiques photographiques ARV-2128		Dessin et autres pratiques ARV-3111
	Activité spéciale - professeur invité ARV-2131		Art sonore ARV-3202
	Peinture : problématiques contemporaines ARV-2133		Art actif, réactif et interactif ARV-3205
	Communautés de pratique et travail collaboratif ARV-2134		

COURS À OPTION - THÉORIQUE

9 CRÉDITS

Il est obligatoire pour un étudiant au baccalauréat en enseignement des arts plastiques de compléter un total de 9 crédits en suivant les cours à option, listés ci-dessous. Ces derniers permettent à l'étudiant de se spécialiser à l'intérieur même de la discipline.

	Architecture du Québec ARC-2100
	Arts visuels et contemporains ARV-2000
	Art, design et architecture ARV-2002
	Arts visuels actuels ARV-2112

 **TOUS LES COURS D'HISTOIRE DE L'ART**

Et tous les cours portant le sigle HAR, à l'exception de ceux des séries 800 et 900 offerts à l'Université Laval.

COURS DE LANGUE ET EXIGENCES LINGUISTIQUES

3 CRÉDITS

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant qui a obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le cours non contributoire FRN-1902). Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant qui a obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant qui a obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

COURS DE LANGUE SECONDE

3 CRÉDITS

Si l'étudiant fait la preuve de l'atteinte du niveau intermédiaire II en anglais (TVEPT : 53) ou du niveau intermédiaire I dans autre langue, il peut s'inscrire à un cours de langue de niveau supérieur ou choisir un cours d'atelier de la règle 2 (informer la direction de programme dans le cas d'un cours d'atelier).